RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 12 NOV. 2026

portant abrogation de l'arrêté du 18 août 2016 portant approbation de la politique ministérielle de défense et de sécurité

NOR : JUST2629515A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code de la défense, notamment ses article L. 1332-1 à L. 1332-7 et R. 1332-1 à R. 1332-42 ;

Vu le décret du 23 octobre 2013 portant nomination du haut fonctionnaire de défense et de sécurité du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 2 juin 2006 fixant la liste des secteurs d'activité d'importance vitale et désignant les ministres coordonnateurs desdits secteurs ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2023 portant approbation de la directive nationale de sécurité applicable au secteur des activités judiciaires,

Arrête :

Article 1er

L'arrêté du 18 août 2016 portant approbation de la politique ministérielle de défense et de sécurité est abrogé.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 12 NOV. 2026

Pour le ministre et par délégation :
La secrétaire générale,

C. CHEVRIER